

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

Sciences économiques et sociales

Mardi 17 juin 2025

Durée de l'épreuve : 4h00

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte **8** pages numérotées de **1/8** à **8/8**.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure les politiques monétaire et budgétaires parviennent-elles à agir sur la conjoncture des pays membres de la zone euro ?

DOCUMENT 1

À deux semaines de la présentation du budget, la dette s'élève à 112 % du PIB, selon l'Insee ce vendredi 27 septembre. Presque deux fois plus que le maximum prévu par les règles européennes.

La dette publique de la France continue de se creuser. Au deuxième semestre de 2024, elle a atteint 3 228 milliards d'euros, soit 112 % du PIB. Alors qu'il était en baisse depuis trois ans, ce taux a repris son ascension au début de l'année. Si l'endettement s'est massivement creusé pendant la crise sanitaire [...], il a augmenté de près de 70 milliards d'euros au deuxième semestre de 2024. À deux semaines d'une présentation du budget [...] l'endettement de la France dépasse largement les 60 % prévus par les règles européennes. « Cette dette est le résultat conjugué de 50 ans de déficit public », a justifié le nouveau ministre de l'Économie, Antoine Armand, mercredi 25 septembre, devant la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Par comparaison, l'Allemagne, première économie de l'UE, est un peu au-dessus de cette limite. Seules la Grèce et l'Italie sont en moins bonnes postures que la France sur ce sujet. Le poids de la dette [...] représentait 48 milliards d'euros, soit le deuxième poste de dépense, devant la santé notamment. [...] Cette dette française [...] se greffe à un déficit public qui devrait dépasser les 6 % du PIB en 2024, alors que le précédent gouvernement avait tablé sur un déficit de 5,1 %. Face à ces chiffres, une procédure pour déficit excessif a été ouverte contre la France en juillet dernier. La Belgique, l'Italie, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Slovaquie sont aussi concernées. Ce vendredi, le gouvernement italien a d'ailleurs annoncé sa volonté de ramener son déficit public à 2,8 % dès 2026, contre 7,2 % en 2023.

Source : www.liberation.fr, 27 septembre 2024.

DOCUMENT 2

La situation conjoncturelle de différents États membres de la zone euro

	Taux de croissance du PIB réel (%) en 2023	Taux d'inflation ¹ annuel (en %) en 2023	Taux de chômage (en %) en décembre 2023
Allemagne	- 0,2	3,8	3,1
Croatie	3,1	5,4	6,1
Espagne	2,5	3,3	11,7
Grèce	2,0	3,7	10,4
France	0,7	4,1	7,6
Italie	0,9	0,5	7,2
Zone euro (20 pays)	0,5	2,9	6,5

Source : d'après Eurostat, 2023.

1 : Le taux d'inflation annuel mesure l'évolution des prix des biens de consommation et des services en pourcentage entre l'année de référence et l'année précédente.

DOCUMENT 3

Les dépenses et les recettes publiques en France en % du PIB

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (e) ¹
Dépenses	56,4	55,3	61,7	59,5	58,4	57,0
Recettes	54,0	53,0	52,8	52,9	53,7	51,6

Lecture : en 2023, les dépenses publiques représentent 57,0 % du produit intérieur brut (PIB).

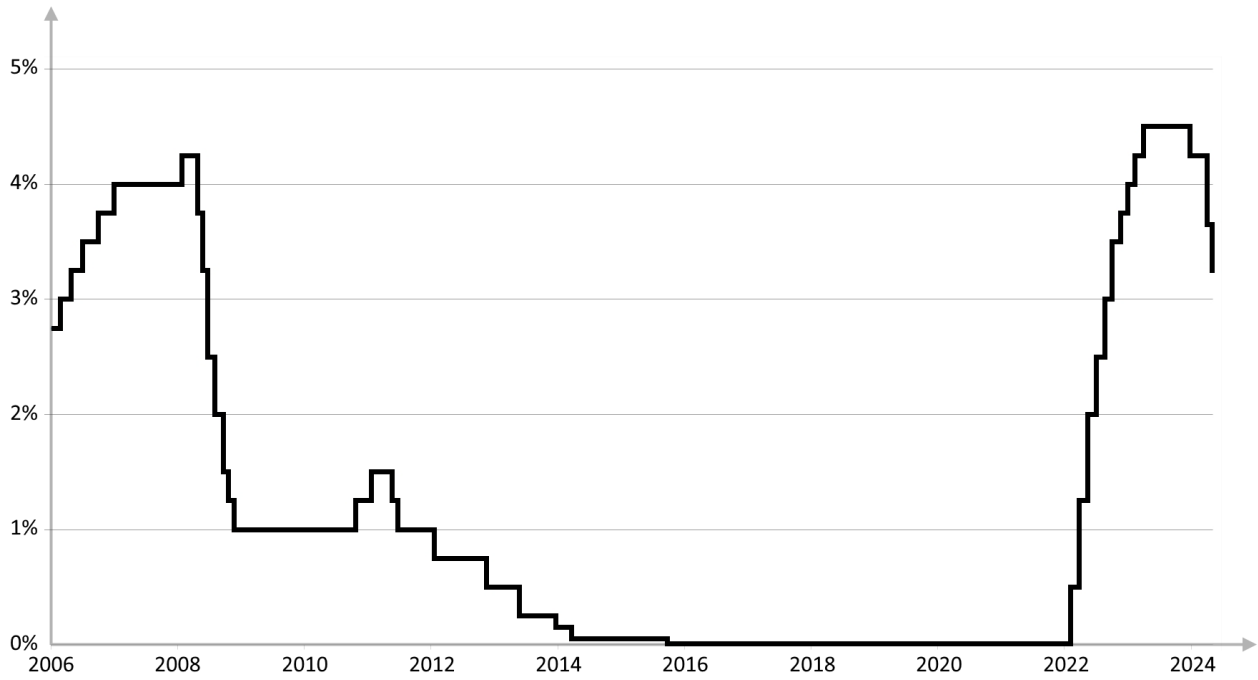
Champ : France.

Source : d'après INSEE, septembre 2024.

1 : Données estimées.

DOCUMENT 4

Taux directeur de la BCE en %



Source : d'après www.euribor-rates.eu, 2024.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous montrerez, à l'aide d'un exemple, que les incitations sélectives peuvent expliquer l'engagement politique.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Taux de croissance annuel du PIB et taux de croissance annuel de la PGF¹ (en %)

Années	Allemagne		France		Japon	
	PIB	PGF	PIB	PGF	PIB	PGF
2010	4,18	2,42	2,00	0,90	4,10	3,28
2012	0,42	0,22	0,18	- 0,27	1,37	1,04
2014	2,21	1,02	1,00	0,42	0,30	- 0,05
2016	2,23	1,15	0,86	- 0,11	0,75	0,05
2018	0,98	- 0,06	1,65	0,07	0,64	0,38
2020	- 3,83	- 0,30	- 7,44	- 2,45	- 4,15	- 1,99
2022	1,81	0,48	2,57	- 1,57	0,95	0,67

Source : d'après l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique), 2024.

1 : Taux de croissance annuel de la productivité globale des facteurs. Ce taux ne correspond pas à la contribution de la PGF à la croissance économique.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution du PIB en France et en Allemagne, en 2020 et 2022. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'accroissement de la productivité globale des facteurs est source de la croissance économique. (4 points)

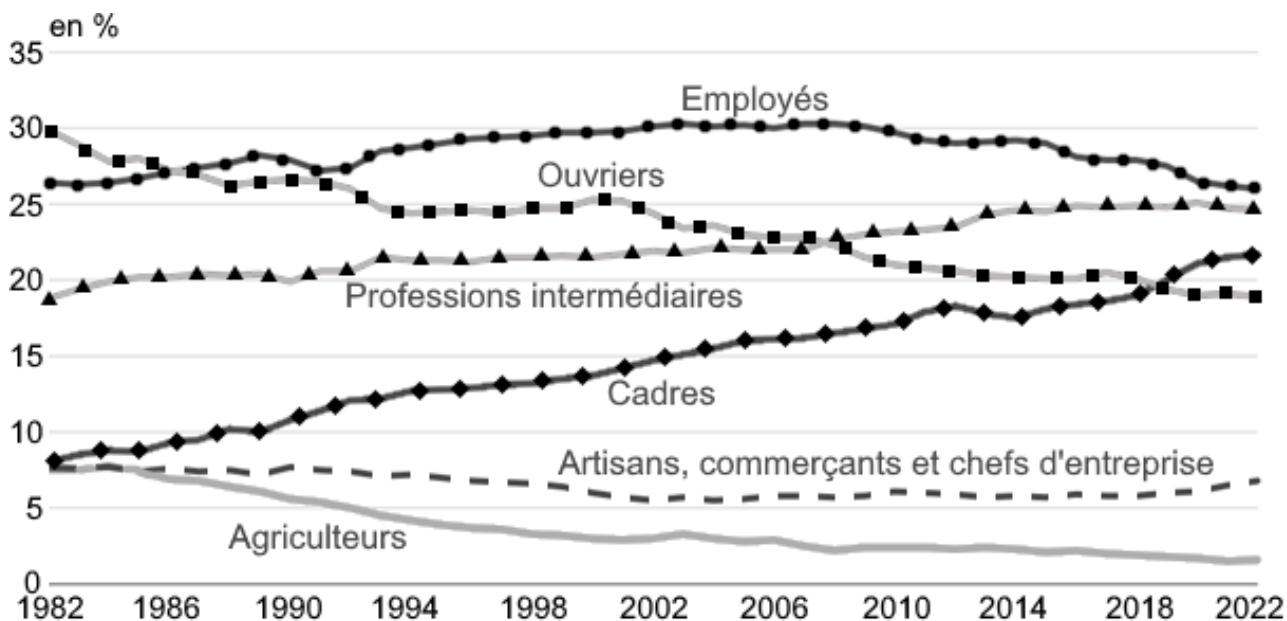
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la structure socioprofessionnelle en France s'est transformée depuis la seconde moitié du vingtième siècle.

DOCUMENT 1

Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2022

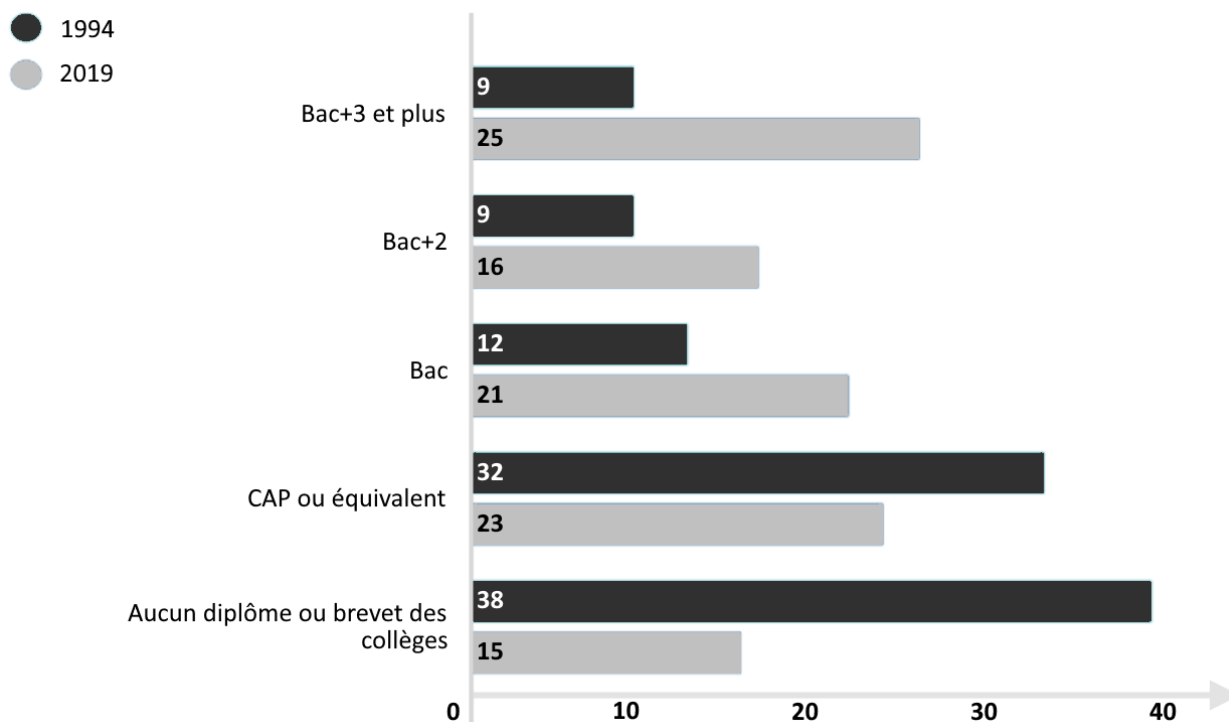


Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.

Source : INSEE, *Enquêtes Emploi*, 2023.

DOCUMENT 2

Élévation du niveau de diplôme des actifs entre 1994 et 2019 (en %)



Champ : ensemble des actifs occupés du secteur privé hors agriculture (hors salariés de l'État et des collectivités territoriales).

Source : CÉREQ (Centre d'Études et de REcherches sur les Qualifications, données INSEE), 2021.

DOCUMENT 3

Depuis le début des années 1960, du nord au sud de l'Europe, on assiste à une croissance spectaculaire de l'activité féminine pendant que l'emploi masculin est frappé d'immobilisme ou de déclin. C'est dans ces années que démarre le mouvement de féminisation de la population active qui se poursuit aujourd'hui.

La constance de cette croissance constitue, en soi, un événement majeur : pour la première fois dans l'histoire du salariat, les femmes entrent massivement sur le marché du travail en période de chômage et de pénurie d'emploi. Un événement imprévu aussi : tout le monde s'attendait, il y a quarante ans, à ce que la crise chasse les femmes du monde du travail. Tous et toutes guettaient les signes avant-coureurs d'un inévitable « retour au foyer ». Les plus optimistes pensaient que, pour le moins, la crise casserait le mouvement d'ascension des taux d'activité féminine, les ferait stagner. En dépit de ces prévisions, l'activité féminine n'a cessé d'augmenter tout au long des années 1980 à 2016 : l'hypothèse d'un plafonnement de l'essor de l'activité féminine a été démentie. Les femmes ne fonctionnent pas – ne fonctionnent plus – comme une « armée de réserve », c'est-à-dire comme un volant de main-d'œuvre précaire appelé à travailler pendant les périodes d'expansion économique et de pénurie de main-d'œuvre, expulsées du marché du travail dans les moments de crise et de chômage.

Source : Margaret MARUANI, *Travail et emploi des femmes*, 2017.